



Concertation régionale de Haut Niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers

Cotonou, Bénin, 14 et 15 Novembre 2018

Rapport de la réunion des experts

En partenariat avec :



Food and Agriculture Organization of the United Nations



BANQUE MONDIALE

1. Introduction

1. A l'initiative conjointe de la CEDEAO, du Gouvernement de la République du Bénin et du Réseau Billital Maroobé (RBM) s'est tenue à Cotonou, au Bénin, les 14 et 15 novembre 2018, la réunion des experts, préparatoire à la cinquième édition de la Concertation régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers.

2. La rencontre a regroupé six principaux groupes d'acteurs, à savoir : (i) les experts représentant des 8 Etats initiateurs de la Concertation de haut niveau (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Togo) ; (ii) les Organisations inter-gouvernementales (OIG), en l'occurrence la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA et le Conseil de l'Entente ; (iii) les Organisations professionnelles agricoles, pastorales et d'éleveurs, ainsi que les représentants de la société civile et du secteur privé (APESS, RBM, ROPPA, CORET, COFENABVI-AO) ; (iv) les partenaires techniques et financiers (UE, USAID, FAO, Banque Mondiale, BAD, BID, BOAD, BCEAO, AFD, DDC) et institutions d'appui et de facilitation (CSAO/OCDE, Hub Rural) ; (v) les organismes de recherche et de développement agricole (CIRAD) ; et (vi) les Organisations non-gouvernementales et agences-conseils (CARE, SNV, AFL, Inter-réseaux, Peace Nexus).

2. Objectifs poursuivis et résultats attendus de la rencontre

2.1. Objectifs visés par la Concertation régionale de haut niveau

3. L'objectif de la Concertation régionale de haut niveau sur la transhumance transfrontalière est de contribuer à l'amélioration de la gestion des flux de transhumance transfrontalière, en fournissant aux décideurs politiques des informations leur permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux entre les pays sahéliens et les pays côtiers.

4. Dans ce cadre, les objectifs spécifiques de la 5^{ème} édition de la concertation de haut niveau visent à :

- a) Evaluer l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la 4^{ème} édition de la rencontre régionale de haut niveau ;
- b) Faire le bilan de campagne de la transhumance dans les différents pays et définir la programmation de celle de 2018/2019 ;
- c) Examiner l'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion ministérielle d'Abuja sur les conflits agriculteurs-éleveurs ;
- d) Engager un dialogue de haut avec les partenaires techniques et financiers, en vue de l'accompagnement des Etats pour le financement de la mise en des composantes nationales du PRIDEC ;
- e) Echanger sur les dynamiques régionales en cours ou envisagées (Offensive Lait, Note conceptuelle de la FAO sur le développement territorial et la mobilité pastorale, etc.).
- f) Examiner les modalités de relance de la « *Task Force Elevage et Pastoralisme* » et le nouveau format de la Concertation régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée et sécurisée au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

2.2. Résultats attendus

5. Les résultats attendus à la fin de la Concertation de haut niveau les suivants :

- a) Le niveau de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la 4^{ème} édition de la rencontre régionale de haut niveau est évalué ;
- b) Le bilan de campagne de la transhumance 2017/2018 est réalisé et la programmation de celle de 2018/2019 faite ;
- c) L'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion ministérielle d'Abuja sur les conflits agriculteurs-éleveurs est fait ;
- d) Des engagements sont pris par les partenaires techniques et financiers en vue de l'accompagnement des Etats dans la mise en des composantes nationales du PRIDEC ;
- e) L'examen des initiatives en cours ou envisagées est faite et leur pertinence et cohérence sont évaluées ;
- f) Les modalités de relance de la « *Task Force Elevage et Pastoralisme* » et le nouveau format de la Concertation régionale de haut niveau sont validés.

3. Session 1 : Cérémonie d'ouverture de la rencontre

6. La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été présidée par Monsieur Gaston Cossi Dossouhoui, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Bénin, en présence de plusieurs autres personnalités, en l'occurrence Monsieur Saka Lafia, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique du Bénin, l'honorable Sékou Sangaré, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, Monsieur Pierre Laporte, Chargé des Opérations à la Banque Mondiale, Monsieur Philippe Zoungrana, représentant le CILSS, Monsieur Sidy Ndiaye, représentant l'UEMOA et Monsieur Boureima Dodo, Secrétaire Permanent du RBM.

7. Dans son discours de bienvenue, Monsieur Alfa Tidjani Aboubacar, Président de l'Antenne nationale du RBM au Bénin a souhaité la cordiale bienvenue à l'ensemble des participants qui ont fait le déplacement pour prendre à la rencontre sur la transhumance transfrontière. Il a indiqué que le Bénin abrite pour la troisième fois une concertation de haut niveau ; ce qui traduit la confiance placée dans les acteurs béninois qui sont pleinement impliqués dans la dynamique collective visant à promouvoir l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest. Il a souligné en conclusion que la rencontre de Cotonou se tient dans un contexte favorable dans la mesure où la vision développée par les autorités nationales vise à valoriser, de façon optimale, les multiples opportunités que la transhumance transfrontalière recèle aux différentes échelles d'intervention.

8. S'exprimant au nom des organisations professionnelles régionales de producteurs ruraux d'Afrique de l'Ouest, M. Boureima Dodo a adressé les remerciements du RBM, de ses membres et des organisations sœurs au Président de la République du Bénin dont le Gouvernement a généreusement accepté d'organiser cet événement, en partenariat avec les institutions d'intégration. De son point de vue, un immense chemin a été parcouru depuis la tenue de la première édition de la rencontre régionale en janvier 2015. Il a été semé d'embûches, mais grâce à l'engagement résolu et à la ferme détermination des différentes catégories d'acteurs, le cadre régional de coopération sur la transhumance transfrontalière entre le Sahel et les pays côtiers a été institutionnalisé. Dans le même temps, des inquiétudes apparaissent à cause, notamment de la radicalisation des propos et de la remise en cause de certains acquis, dans un contexte où les acteurs et les partenaires de coopération veulent passer à la phase de réalisation d'investissements conséquents en faveur de l'élevage et du pastoralisme dans les pays d'accueil. Pour conclure, il a lancé un appel à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, afin de réduire les risques de stigmatisation de la mobilité pastorale et de la transhumance transfrontalière.

9. Le représentant de la Banque Mondiale, Monsieur Pierre Laporte, intervenant au nom des partenaires techniques et financiers, a mis l'accent sur les grands chantiers de son institution dans le développement de l'élevage dans le monde en général et, en Afrique de l'Ouest en particulier. L'initiative majeure de la Banque Mondiale au Sahel est matérialisée par le Programme d'appui au pastoralisme au Sahel qui vise la promotion de ce système d'élevage dans six pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie, Sénégal et Tchad). Ce programme a permis de toucher de 2 millions de bénéficiaires, de vacciner plus de 50 millions de bovins, de réhabiliter de nombreux points d'eau, d'aménager des réserves et des aires de pâturage, d'appuyer la mise en place de dispositifs de prévention et de gestion des conflits. Avant de terminer ses propos, il a annoncé que la Banque a entamé des discussions préliminaires avec les pays côtiers dans la perspective d'une éventuelle contribution au financement du PRIDEC. Par ailleurs, elle a prévu de désigner en son sein en 2019, d'un directeur régional en charge des questions de l'élevage.

10. Prenant la parole au nom des institutions d'intégration régionale et de coopération technique, l'honorable Sékou Sangaré, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau a rappelé que c'est une tradition dans la région ouest-africaine que les acteurs se retrouvent, chaque année, pour discuter et négocier des accords entre pays sahéliens et pays côtiers, en vue de favoriser l'organisation de campagnes de transhumance apaisées et sécurisées. Dès 1998, la CEDEAO a admis la transhumance comme système d'élevage et défini une réglementation communautaire dont le Certificat international de transhumance constitue l'instrument de mise en œuvre. Après l'adoption, en 2005, de la politique agricole de la CEDEAO au sein de laquelle le secteur de l'élevage occupe une place de choix, un plan d'actions pour la transformation de l'élevage a été élaboré et exécuté, à partir de 2012. Au cours de la période récente, les efforts continus et conjoints de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS ont permis la formulation de plusieurs initiatives régionales de grande envergure en faveur de l'élevage et du pastoralisme tant au Sahel que dans les pays côtiers, en l'occurrence le PRAPS, le PREDIP, le PACBAO et le PEPISAO. D'autres comme le PRIDEC sont en cours de formulation avancée. De l'avis du Commissaire, les acteurs de la région doivent continuer à dialoguer pour trouver des solutions et les mettre en œuvre efficacement, afin de faire face aux défis auxquels l'élevage et le pastoralisme restent confrontés. Ainsi, pourraient être organisées dans la région trois concertations décentralisées dans chacun des grands pôles (Est, Centre et Ouest) qui correspondent aux principaux couloirs de transhumance. Les discussions devraient déboucher sur la définition de schémas d'aménagement concerté dans les couloirs de transhumance au profit des transhumants et de l'ensemble des populations locales concernées.

11. Dans son allocution d'ouverture des travaux de la réunion, Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Bénin a rappelé que la présente concertation, qui constitue désormais l'un des instruments de mise en œuvre de la Décision ADEC.5/10/98 de la CEDEAO, se déroule à un moment où la recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs suscite une mobilisation accrue aux niveaux régional et international. Elle intervient par ailleurs dans un contexte où le foisonnement des initiatives régionales en faveur de l'élevage et du pastoralisme commande le renforcement de la coopération et de la coordination au bénéfice de la cohérence et de l'efficacité des interventions dans le domaine. A cause de la crise pastorale de 2017, le Bénin a subi une forte pression des troupeaux transhumants transfrontaliers arrivés précocement et qui se sont souvent installés dans les zones interdites à la transhumance transfrontalière, en raison de la présence de cultures vivrières non encore récoltées. Tout en maintenant sa décision de circonscrire la transhumance transfrontalière dans la partie septentrionale du pays jusqu'à la latitude de Dassa-Zoumè dans le département des Collines, le Gouvernement du Bénin souhaite que les pays de départ des troupeaux transhumants transmettent aux autorités béninoises en début de campagne la liste des pasteurs annoncés ainsi que le renforcement de la dynamique de concertation régionale pour une transhumance apaisée et sécurisée. Pour conclure, Monsieur le Ministre a lancé un appel en faveur de la mobilisation de ressources financières destinées à soutenir la mise en œuvre des composantes nationales du PRIDEC, afin d'apporter des solutions durables à la mobilité des troupeaux et à la transhumance.

4. Session 2 : Déroulement des travaux de la rencontre

12. Les travaux de la cinquième édition de la rencontre régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers ont été structurés autour d'échanges en séances plénières, organisées à la suite de la présentation de plusieurs communications. La modération des échanges a été assurée par Dr. Yamar Mbodj, Directeur Exécutif du Hub Rural.

4.1. Bilan de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la quatrième édition de la rencontre de haut niveau tenue à Abidjan en septembre 2017

13. La communication sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la quatrième édition de la rencontre régionale a été présentée par Mme Nadège TRAORE de la CTR du RBM qui a rappelé les objectifs assignés aux différentes éditions de la rencontre régionale de haut niveau, ainsi que la méthodologie développée dans la cadre de l'évaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations adoptées. Elle a indiqué que, suite à l'envoi du questionnaire d'évaluation, 84% des acteurs ont répondu en 2018, contre 75% en 2016 et 62,5% en 2015.

14. En ce qui concerne les recommandations à l'endroit des Etats, deux recommandations ont connu un niveau de concrétisation satisfaisant dans la plupart des pays : il s'agit de la recommandation n° 4 relative à « *l'adoption de mesures concrètes pour accompagner, encadrer la transhumance transfrontalière* » (avec un taux de réalisation égal ou supérieur à 70% dans six pays) et la recommandation n° 2 concernant « *l'institutionnalisation d'une évaluation annuelle de la campagne de transhumance dans chaque pays* » (avec un taux de réalisation égal ou supérieur 60% dans quatre pays). En revanche, les résultats sont peu satisfaisants en ce qui concerne la mise en œuvre de la recommandation n° 3 portant sur « *la transmission aux pays d'accueil, avant le début de chaque campagne, des informations statistiques relatives aux animaux qui envisagent de faire la transhumance* ».

15. En ce qui concerne les recommandations à l'endroit des Organisations professionnelles rurales, six d'entre elles ont connu un niveau de concrétisation égal ou supérieur à 70%, avec un niveau record de 100% en ce qui concerne la recommandation relative à la réalisation de la cartographie des engagements financiers nationaux et régionaux sur l'élevage et le pastoralisme. En revanche, le niveau de concrétisation de la recommandation ayant trait à l'approfondissement des réflexions concertées sur la notion de « *bien public communautaire* » est faible (30%).

16. S'agissant des recommandations formulées à l'endroit des partenaires techniques et financiers, le niveau de concrétisation d'une d'entre elles (cartographie des engagements) est satisfaisant, tandis que pour les deux autres (appui à la task force CEDEAO, financement composante nationales du PRIDEC) les progrès accomplis sont trop faibles.

4.2. Etat de mise en œuvre des recommandations de la Réunion ministérielle de Abuja sur les conflits agriculteurs-éleveurs

17. La Commission de la CEDEAO a fait une communication sur les conclusions et recommandations de la réunion conjointe de haut niveau entre les Ministres chargés de la Sécurité et de l'Elevage des Etats membres de la CEDEAO, étendue au Tchad, à la Mauritanie, à la République Centrafricaine et au Cameroun tenue à Abuja la 26 Avril 2018. Quatre (4) recommandations majeures avait été faites par les Ministres portant sur : (i) le cadre réglementaire ; (ii) la sécurité et de la gouvernance locale ; (iii) la transformation du secteur de l'élevage ; et (vi) la sensibilisation / communication. La réunion a noté avec satisfaction un niveau de mise en œuvre de ses recommandations, à travers : (i) l'évaluation en

cours du cadre règlementaire ; (i) les réunions tenues par le Département en charge de la Paix et de la Sécurité ; (iii) la vision prospective définie pour aller vers une revue du plan d'action pour la transformation de l'Élevage en Afrique de l'Ouest, et plus spécifiquement la mobilisation des PTF en faveur du PRIDEC, la signature de nouvelles conventions de financement de projets d'appui à la commercialisation, au dialogue sur la transhumance ; et (iv) l'organisation des concertations avec la société civile, notamment au Nigeria.

18. La Commission de la CEDEAO a encouragé les Etats membres à mettre en place leur Comité National de Transhumance en le déclinant du niveau national au niveau préfectoral ou départemental en vue de prévenir les conflits.

4.3 Bilan de la campagne de transhumance 2017 et perspectives pour la campagne 2018

17. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Bénin et les perspectives pour 2018 a été présentée par Mr Olawolé Wolou de la Direction de l'Elevage (MAEP). Elle a mis l'accent sur :

- le déroulement de la campagne marqué par : (i) l'adoption de mesures pour la gestion de la transhumance nationale et transfrontalière ; (ii) la limitation des mouvements à hauteur de la ligne Dassa-Zoumé, dans le département des Collines ; (iii) l'élaboration d'une carte nationale des couloirs de transhumance pour assurer une bonne information des éleveurs ; (iv) l'organisation de missions de sensibilisation et de supervision ; et (v) la tenue d'une concertation entre les responsables du RBM et les autorités compétentes du Benin pour échanger sur les mesures arrêtées ;
- Les principaux points forts de la campagne portent sur : (i) la délimitation et le balisage de 412 km de couloir de passage ; (ii) l'aménagement de 10 000 ha d'aires de pâturage ; (iii) la construction de 7 nouveaux marchés à bétail sur les axes de transhumance et dans les sites d'accueil ; (iv) la construction et l'équipement de 4 mini-laiteries et de 40 points de collecte de lait ; (v) l'implantation de 5 postes frontaliers de contrôle vétérinaire ; (vi) l'adoption par l'Assemblée Nationale du Code pastoral ; (vii) l'organisation de missions d'information dans les pays limitrophes ; et (viii) l'organisation par les Comités locaux de transhumance de tournées de sensibilisation des usagers des espaces ruraux ;
- Les principaux points faibles concernent le non-respect par les transhumants : (i) des conditions générales définies (détention du CIT, passage par les portes et les itinéraires, installation dans les sites d'accueil, franchissement des frontières pendant la journée, mobilisation d'un effectif suffisant de bergers pour conduire les troupeaux, respect de l'âge minimal, installation dans les zones réservées aux transhumants, etc.) ; et (ii) du calendrier de la transhumance ;
- Les principaux résultats enregistrés portent sur : (i) l'accueil et le recensement de 320 000 bovins, contre une prévision de 170 000 têtes ; (ii) la perte de récoltes consécutive à la divagation des animaux dans 1 153 ha de cultures ; et (iii) l'éclatement de conflits qui ont engendré 46 pertes en vies humaines ;
- Les principaux défis à relever portent sur : (i) le renforcement des dispositifs de communication, d'accueil et de suivi des transhumants transfrontaliers ; (ii) l'organisation de visites d'échanges d'expériences au profit des comités transfrontaliers ; (iii) l'élaboration des textes d'application du Code pastoral et la mise en place des dispositifs prévus pour appuyer sa mise en œuvre (Agence nationale et Fonds d'Appui au pastoralisme) ; (iv) la vulgarisation du Code pastoral dans les pays limitrophes ; (v) l'élaboration d'un guide de référence pour l'évaluation des dégâts causés dans les champs cultivés ; (vi) la formation et l'équipement des

structures d'accueil et d'orientation des transhumants ; (vii) l'élaboration d'une de stratégie « *zéro conflit lié à la transhumance* » ; (viii) le renforcement des capacités des Comités locaux de transhumance ; et (ix) l'organisation de la semaine de la transhumance

19. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Burkina Faso et les perspectives 2018 a été présentée Mr Hamado Ouédraogo, Directeur Général des Espaces et Aménagements Pastoraux du Burkina Faso. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne de transhumance qui a été marqué principalement par : (i) l'augmentation des effectifs des animaux transhumants qui ont quitté le territoire national ; (ii) l'éclatement de quelques conflits provoqués par la divagation des animaux dans les champs non récoltés ; et (iii) la persistance de tensions dans les relations entre les agriculteurs autochtone set les éleveurs transhumants ;
- Les principaux résultats obtenus portent sur : (i) la délivrance de 2 000 Certificats nationaux de transhumance et 3 000 Certificats internationaux ; (ii) l'aménagement de 14 pistes à bétail d'une longueur de 422 km ; (iii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national de contingence pour faire face à la crise pastorale 2017 ; (iv) le renforcement des capacités de certains Comités régionaux de transhumance ; (v) la régénération de 674 ha d'espaces pastoraux dégradés ; et (vi) l'organisation de rencontres multi-acteurs dans les zones transfrontalières de départ des transhumants ;
- Les principaux points faibles concernent : (i) la non-tenu des rencontres du Comité national de transhumance ; (ii) la persistance des conflits entre les agriculteurs autochtones et les éleveurs transhumants ; (iii) le non-respect des règles locales de gestion des ressources naturelles et des textes communautaires en matière de transhumance ; (iv) l'obstruction des pistes à bétail ; et (v) la faible maîtrise des effectifs animaux impliqués dans les mouvements de transhumance ;
- Les perspectives qui mettent l'accent principalement sur : (i) la finalisation de l'accord bilatéral avec le Ghana en matière de transhumance transfrontalière ; (ii) la redynamisation du Comité national de transhumance et la poursuite de l'implantation des Comités régionaux ; (iii) l'information et la sensibilisation des pasteurs, afin qu'ils respectent les dispositions juridiques régissant la transhumance ; et (iv) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national de gestion de la transhumance.

20. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 en Côte d'Ivoire et les perspectives 2018 a été présentée par Kagnomou Marcel, Directeur de la Nutrition Animale et de la Gestion des Espaces Pastoraux de la Côte d'Ivoire. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne caractérisé : (i) la dégradation des infrastructures pastorales, consécutive à la crise socio-politique survenue à partir de 2002 ; (ii) l'extension du domaine agricole dans la zone nord du pays, suite au développement des cultures de rente ; (iii) la modification des itinéraires de transhumance et l'intensification des conflits agriculteurs-éleveurs ; (iv) l'adoption en 2016 des textes législatifs relatifs à la mobilité pastorale, la transhumance et les aménagements agropastoraux ;
- Les principaux points forts portent sur : (i) la tenue d'un atelier national d'informations sur les nouveaux textes législatifs ; (ii) l'organisation d'un atelier de bilan de la campagne de transhumance 2016/2017 ; (iii) la mise en place d'un comité de facilitation de la mobilité du bétail dans le département de Ouaninou ; (iv) l'organisation de concertations locales sur la gestion de la transhumance et des ressources pastorales dans la région de Bounkani ; (v) la délimitation de 12 portes d'entrée sur le territoire national ; (vi) la délimitation et le balisage de 35 km de pistes à bétail dans la zone nord du pays ; (vii) la baisse du nombre de cas de

dégâts aux cultures causés par les animaux ; et (viii) l'élaboration d'un calendrier agropastoral dans certaines zones (Touba et Bouna) ;

- Les principaux points faibles concernent : (i) l'insuffisance des infrastructures d'accueil des transhumants (point d'eau, aires pastorales, pistes à bétail...) ; (ii) la persistance des conflits entre les agriculteurs autochtones et les pasteurs transhumants ; (iii) le non-respect des postes d'entrée et du calendrier agropastoral par les transhumants ; (vi) l'insuffisance des efforts consentis en matière de sensibilisation ; et (vii) le déficit de ressources allouées à la gestion de l'espace pastoral ;
- Les principaux défis à relever portent sur : (i) la mise en place et l'opérationnalisation du Comité national de transhumance ; (ii) l'intensification des campagnes d'information et de sensibilisation pour vulgariser les nouveaux textes législatifs ; (iii) l'organisation de concertations, en vue de l'identifier les zones d'accueil et les pistes de transhumance ; et (iv) l'adoption des textes d'application de la loi relative à la transhumance et aux déplacements du bétail.

21. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Ghana et les perspectives pour 2018 a été présentée par Dr Kinsley Mickey Argee, Director of Veterinary Services. Cette communication a insisté sur les avancées réalisées au titre de la campagne 2017. Elle a mis l'accent sur les orientations et les objectifs de la politique pastorale adoptée par le Gouvernement. Les principaux points forts portent sur : (i) l'adoption d'un mémorandum d'entente avec le Togo sur la transhumance ; (ii) la construction du marché à bétail de Bakwu, dans la partie septentrionale du pays ; (iii) l'aménagement de réserves de pâturage pour le cheptel national ; (iv) la construction de nombreuses infrastructures, notamment des bureaux pour les agents en charge du contrôle de la transhumance ; et (v) l'organisation de nombreuses réunions de concertation du Comité national de transhumance.

22. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Nigeria et les perspectives pour 2018 a été présentée par Tanko Musa Magagimni, Permanent Secretary, Ministry of Animal Health, Husbandry and Fisheries. Cette communication a mis en exergue la situation spécifique de la campagne de transhumance dans l'Etat Fédéral de Kebbi qui partage des frontières communes avec le Bénin et le Niger. Elle a insisté sur la nécessité de prendre en compte les conditions écologiques et économiques dans l'élaboration des politiques et des réglementations portant sur la transhumance. L'Etat de Kebbi a consenti des efforts importants qui se sont traduits par : (i) la mise en place d'un dispositif de concertation dans les quatorze municipalités de l'Etat ; (ii) le renforcement des prérogatives des autorités locales en charge de l'élevage et du pastoralisme ; (iii) l'aménagement de 240 points d'eau, 11 couloirs de transhumance et des marchés à bétail. Des concertations ont été organisées, en vue de réduire le potentiel de conflits entre éleveurs et agriculteurs. A la suite de la présentation du représentant de l'Etat de Kebbi, les responsables des organisations pastorales ont insisté sur la nécessité de prendre en compte la situation de l'ensemble de la Fédération nigérienne marquée par de fortes spécificités. Ils ont fait observer que le Nigeria est doté d'un potentiel important de production et de consommation (abattage quotidien de 7 000 de bovins pour le marché de Lagos).

23. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Togo et les perspectives pour 2018 a été présentée par Dr Pato Pidemnéné, point focal de la transhumance au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage de l'Hydraulique. Cette communication a porté sur :

- Le déroulement de la campagne marqué principalement par : (i) la fonctionnalité du Comité national de transhumance et des relais décentralisés ; (ii) l'application du cadre législatif et réglementaire portant organisation et gestion de la transhumance ; (iii) la mise en œuvre du plan opérationnel de gestion de la transhumance ;

- Les principaux points forts portent sur : (i) la forte implication des parties prenantes dans la prise en charge et la gestion des flux de transhumance ; (ii) le développement de synergies avec les organisations professionnelles et les structures à la base ; (iii) l'existence de structures aptes à relayer l'information ; et (iv) la promotion d'initiatives par des leaders éleveurs soucieux de rapprocher les services techniques, les organisations d'éleveurs et le CNT ; (v) le renforcement des capacités des acteurs à circonscrire rapidement les conflits ; et (vi) la gestion apaisée de la campagne de transhumance au cours de laquelle aucun incident meurtrier n'a été enregistré ;
- Les principaux points faibles concernent : (i) les entrées précoces des transhumants sur le territoire national ; (ii) les difficultés d'identification des bergers qui conduisent les troupeaux transhumants ; (iii) le déficit des infrastructures de base ; et (iv) la recrudescence des maladies animales ;
- Les défis et perspectives portent sur : (i) le développement d'approches concertées et harmonisées entre les différents Comités intervenant aux échelles locales (échanges d'informations et d'expériences) ; (ii) la mise en place d'une plateforme des Comités nationaux ; (iii) l'intensification de la sensibilisation via hotspots, principalement dans les zones conflictuelles ; et (iv) le renforcement des appuis au développement de l'élevage (production, santé, infrastructures de base, microfinance, professionnalisation, entrepreneuriat, etc.).

24. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Mali et les perspectives pour 2018 a été présentée par Mr Modibo Issa Traoré, Conseiller technique au Ministère de l'Élevage et la Pêche. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne marqué par : (i) la persistance de la crise sécuritaire au nord et au centre du pays ; (ii) un déficit fourrager et hydrique important, suite à une pluviométrie globalement insuffisante et mal répartie dans l'espace et le temps ; (iii) les départs précoces des troupeaux en transhumance vers les zones sud et les pays voisins ; et (iv) l'application stricte des différents textes qui régissent la transhumance ;
- Les principaux points forts portent sur : (i) l'organisation de la conférence sur les bourgoutières à Mopti ; (ii) la tenue de concertations régionales sur la transhumance ; (iii) la réalisation d'études pour le balisage de 500 km de pistes de transhumance, l'aménagement de 240 000 ha de périmètres pastoraux et de gîtes d'étapes et 630 km de pare feu ; (iv) la mise en place de la plateforme de la société civile pastorale ;
- Les principaux défis portent sur : (i) l'animation et la facilitation de rencontres intercommunautaires pour ramener la paix et la stabilité ; (ii) la création des périmètres pastoraux, le balisage et l'immatriculation des pistes de transhumance, la réalisation d'infrastructures d'élevage ; (iii) la poursuite de la sensibilisation des éleveurs sur le déstockage stratégique du cheptel, la lutte contre les feux de brousse et l'abattage des ligneux ; (iv) l'appui à l'intensification des productions animales et au renforcement de la résilience des éleveurs et agro-éleveurs face aux changements climatiques ; (v) la diffusion des textes réglementant la transhumance et des accords bilatéraux sur la transhumance transfrontalière ; et (vi) le renforcement des infrastructures pastorales au niveau des frontières.

25. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Niger et les perspectives pour 2018 a été présentée par Mr Kanta Manzo, Directeur du Développement pastoral. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne marqué par : (i) un bilan fourrager déficitaire de l'ordre de 10 940 993 TMS correspondant aux besoins d'environ 40 % des UBT ; (ii) la mise en place des mécanismes de réponse inscrits dans le plan de contingence nationale ; (iii) l'adoption de

l'accord bilatéral portant sur la gestion et l'organisation de la transhumance transfrontalière entre la région de Maradi et l'Etat de Katsina au Nigeria ; (iv) l'adoption du protocole d'accord portant création d'un cadre de concertation sur la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso et le Niger ;

- Les principaux points forts portent sur : (i) la mise en œuvre du plan de soutien par le démarrage précoce de la vaccination et la mise en place d'importantes quantités d'aliments du bétail en vendues à prix modéré ; (ii) la tenue de rencontres avec les délégations du Bénin, du Togo et du Nigeria pour consolider les conditions d'une transhumance apaisée ; (iii) l'organisation de séances de sensibilisation portant sur les textes communautaires et les législations des pays d'accueil ; (iv) la consolidation du réseau des infrastructures et d'aménagements pastoraux (forages, puits, parcs de vaccination, etc.) ; et (v) l'aménagement des aires de pâturage et le balisage des couloirs de passage ;
- Les principaux défis portent sur : (i) la préparation et la mise en œuvre d'un plan de soutien 2018/2019 au profit des éleveurs ; (ii) l'organisation de concertations sur la transhumance avec les pays d'accueil (Benin, Burkina Faso, Togo, Tchad et le Nigeria) ; (iii) la finalisation du processus de mise en place des Comités régionaux de transhumance et l'accélération de la mise en place du Comité national ; (iv) la finalisation et la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement Foncier dans les différentes régions ; et (v) la poursuite et la finalisation de l'inventaire systématique et la sécurisation des espaces pastoraux et des ressources pastorales.

26. La communication portant sur la position commune des acteurs non-gouvernementaux a été présentée par Dr Ibrahima Aliou, Secrétaire Général de l'APESS. Elle s'est intéressée à plusieurs questions :

- L'appréciation de la campagne pastorale marquée par l'installation contrastée des pluies, avec un démarrage précoce des pluies dans certaines zones et une arrivée tardive dans d'autres ;
- L'appréciation sur le déroulement de la campagne de transhumance transfrontalière 2017-2018 qui fait ressortir un bilan globalement positif, au vu des tendances observées ;
- La formulation de recommandations : (i) au titre des mesures visant à améliorer l'efficacité du cadre actuel de concertation de haut niveau ; et (ii) au titre de la capitalisation de l'expérience et de la valorisation des leçons apprises.

27. La communication portant sur le format d'harmonisation des rapports/pays a été présentée par Mme Nadège TRAORE de la CTR du RBM. Ce canevas est structuré autour des axes suivants :

- Contexte de déroulement de la campagne de transhumance (dispositifs législatifs et réglementaires) ;
- Actions phares menées pour un bon déroulement de la campagne de transhumance en cours ;
- Quelques chiffres portant sur les trois dernières campagnes (assortis de cartes, si possible) ;
- Résultats
 - Appréciations portées sur les conditions de séjour et de cohabitation des pasteurs et des populations autochtones ;
 - Points forts de la campagne ;
 - Points faibles ;
 - Dispositions prises et mesures correctives.

- Défis et perspectives ;
- Succes stories.

28. A la suite de ces communications, les échanges entre les participants ont mis en exergue les principales préoccupations et recommandations suivantes :

- Améliorer la qualité des données statistiques pour permettre aux décideurs de disposer d'informations de qualité d'aide à la décision ;
- Affiner le format de présentation du bilan de la campagne de transhumance, en y intégrant des indicateurs ou paramètres qui permettent d'apprécier les efforts consentis par les pays de départ pour organiser la transhumance ;
- Diminuer les taxes perçues par les pays sur les animaux transhumants, pour éviter qu'elles ne remettent en cause la compétitivité de la filière bétail sahéenne ;
- Mettre en cohérence le tracé des couloirs transfrontaliers de transhumance pour réduire les difficultés résultant des discontinuités des aménagements des couloirs et des portes d'entrée et de sortie ;
- Capitaliser et partager les bonnes pratiques en matière de stratégies, de dispositifs et de mécanismes de préparation et de gestion de la transhumance, de prévention et de gestion des conflits, en particulier l'expérience du Togo ;
- Mettre en place et s'assurer du fonctionnement des Comités locaux, nationaux et transfrontaliers de gestion de la transhumance, notamment dans les pays de départ des animaux. A cet effet, les pays bénéficiaires du PRAPS sont expressément invités à exploiter, au mieux, les facilités dont dispose ce programme pour accélérer le déploiement des dispositifs nationaux et locaux de gestion de la transhumance ;
- Inciter les Comités locaux de transhumance à intensifier les actions de sensibilisation et d'information des éleveurs sur les règles que les transhumants doivent respecter dans les pays d'accueil ;
- Améliorer le langage utilisé dans la présentation de la situation pastorale, de façon à éviter les représentations réductrices et déformées de la transhumance ;
- Renforcer l'implication du Comité national de transhumance du Nigeria dans l'établissement du bilan de la campagne de la transhumance dans l'ensemble des Etats de la Fédération ;
- Renforcer le plaidoyer auprès du Gouvernement fédéral du Nigeria pour qu'il mobilise des ressources en faveur de la mise en œuvre de la composante nationale du PRIDEDEC.

4.3. Etat de mise en œuvre des initiatives régionales dédiées à l'élevage et à la transhumance

29. La communication portant sur le mapping des projets sur le pastoralisme et la transhumance dans l'espace CILSS-UEMOA-CEDEAO a été présentée par Dr Hamade Kagoné, consultant du PRAPS. Elle rappelle que depuis la Déclaration de Nouakchott en 2013, il y a eu un regain d'intérêt pour le pastoralisme et la transhumance. Pour la période 2014-2023, environ 435,066 millions de dollars US ont été mobilisés, majoritairement sous forme de prêt, pour le financement des projets régionaux dédiés au développement du pastoralisme et à la gestion de la transhumance transfrontalière. Ces projets sont cohérents avec les objectifs des politiques (politique-cadre de l'Union Africaine, ECOWAP) et la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme et adressent les principaux défis du pastoralisme

et de la transhumance transfrontalière. Sur le plan géographique, la carte fait ressortir une concentration plus forte des projets au Sahel que dans les pays côtiers. La mobilisation de 180,314 millions de dollars US\$ pour le financement du PRIDEC en vue de combler cet écart devrait donc constituer une priorité pour les Organisations d'intégration régionale et les Etats membres concernés. D'autres projets dédiés au pastoralisme et à la transhumance sont en cours de formulation. Mais au-delà des projets, il convient de mentionner que la CEDEAO a placé la question de la transhumance parmi les priorités de son agenda politique, en la traitant dans plusieurs instances. Au terme de la cartographie des projets et programmes et d'une documentation de bonnes pratiques, de *success stories* et de l'identification des leçons apprises, trois axes stratégiques pour un pastoralisme durable et une transhumance apaisée entre le Sahel et les pays côtiers ont été proposés :

- L'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel pour mieux encadrer la transhumance transfrontalière et éradiquer les conflits violents ;
- Le renforcement des investissements dans la sécurisation de la transhumance transfrontalière et la facilitation du commerce régional du bétail sur pieds ;
- La promotion de la transformation du pastoralisme en vue de réduire la mobilité et les conflits violents, d'accroître la productivité animale et d'augmenter les revenus des pasteurs.

30. La communication portant sur le PRAPS a été présentée par Dr Maty Ba Diao, Coordinatrice Régionale du PRAPS. Elle rappelle que dans le cadre de sa mise en œuvre, le PRAPS prévoit la combinaison d'investissements stratégiques (postes vétérinaires, parcs de vaccination, points d'eau, couloirs de transhumance, marchés à bétail, etc.), d'actions de renforcement des capacités et de dialogue politique, à travers des démarches inclusives et participatives. Parmi les résultats importants de 2018, on peut retenir : (i) l'animation des cadres de concertation transfrontalière (Mali-Mauritanie-Sénégal ; Niger-Nigéria-Tchad-Cameroun-RCA), avec l'appui du consortium APSS-RBM ; (ii) l'organisation de cinq débats informés sur les enjeux de la transhumance et du commerce du bétail, avec l'ONG Acting For Life ; (iii) la vaccination de plus de 120 millions de têtes de ruminants ; et (iv) la formation de la 2^{ème} promotion du Master professionnel en pastoralisme. A l'approche de la revue à mi-parcours (mai-juin 2019), le plus grand défi opérationnel est accélération du processus de réhabilitation/construction des infrastructures pastorales.

31. La communication portant sur le PREDIP a été présentée par Philippe Zoungana du CILSS. Elle rappelle que le Projet a pour objectif de renforcer la contribution du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement socio-économique équitable et à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Pour atteindre cet objectif, le projet est exécuté à travers cinq composantes dont quatre opérationnelles mises en œuvre par le Centre Régional Agrhymet, CARE-Danemark, Acting For Life et le CRSA. La cinquième composante est confiée au Secrétariat Exécutif du CILSS qui assure la coordination globale du projet. Sa zone d'intervention couvre huit pays dont trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger) et cinq pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo). Le PREDIP s'emploie à consolider les initiatives en cours. Dans le cadre de la coordination régionale du projet, le CILSS accorde une attention particulière au développement de la synergie, de la cohérence et de la complémentarité des actions entre les composantes du PREDIP et les programmes complémentaires (PRAPS, PREPP, PACBAO, etc.).

32. La communication portant sur le Projet d'appui à la Mobilité du bétail pour un meilleur accès aux ressources et aux marchés en Afrique de l'Ouest (PAMOBARMA) a été présentée par Arnaud François, Responsable Afrique de Acting For Life. Elle a mis l'accent sur :

- La zone d'intervention du projet qui couvre neuf pays (Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria, Niger, Guinée) ;
- L'approche territoire transfrontalier multi-pays et les partenariats nationaux et transversaux ;

- Les objectifs poursuivis, notamment l'objectif global qui vise à « *sécuriser la mobilité des troupeaux et leur accès aux ressources pastorales et aux marchés* ». Cet objectif global se décline en trois objectifs spécifiques : (i) préparer les conditions d'accès aux ressources naturelles et à la mobilité des troupeaux, à travers le renforcement des capacités des acteurs clés de la filière au niveau transfrontalier ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations agropastorales grâce à la fourniture d'aliments du bétail, au balisage des parcours, à l'aménagement des équipements marchands et à l'accès aux postes vétérinaires transfrontaliers ; et (iii) consolider la mobilité transfrontalière à travers un ancrage inter-collectivité.

33. La communication portant sur l'Offensive Lait a été présentée par Soulé Bio Goura du Hub Rural. Elle rappelle que l'offensive pour la promotion des chaînes de valeur du lait local constitue la seconde initiative de la CEDEAO pour promouvoir les produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique de l'Ouest. Conçue pour réduire substantiellement la dépendance régionale en lait, l'offensive a pour objectif d'améliorer la productivité des vaches laitières, améliorer la collecte du lait local et améliorer l'environnement des affaires pour favoriser des investissements productifs. La note conceptuelle a été validée, les études de références réalisées. Les prochaines étapes portent sur la validation des études de référence, la formulation de la stratégie et sa validation. Mais les ressources manquent pour conduire à terme le processus de formulation de la stratégie de mise en œuvre de l'offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local.

34. La communication de la note conceptuelle de la FAO sur le développement territorial et la mobilité a été présentée par Véronique Ancey (FAO) et Jean-François Bellières (CIRAD). Dans le cadre de la rencontre de haut niveau, la FAO veut appuyer le développement territorial de la région et l'accompagnement des mutations régionales, et en particulier sahéliennes, incluant la sécurisation de la mobilité pastorale. Elle souhaite par ce biais contribuer aux réflexions de la « *Task Force* » de la CEDEAO. Conjoncturellement, ce choix est justifié par le constat fait lors de la campagne pastorale de 2017-2018. Fin 2017, les restrictions au passage des frontières et l'application de règlements limitant la mobilité des pasteurs ont été un facteur de risque supplémentaire qui a aggravé la situation dans le Sahel et dans les zones d'accueil. Or, les mobilités humaines et animales, les migrations de travail, de commerce et les transhumances sont systémiques dans la sous-région. Structurellement, ce choix traduit l'attention accrue portée au pastoralisme au sein de la FAO, à travers ses programmes stratégiques et notes conjointes des Nations Unies. Le pastoralisme est abordé sous l'angle de la prévention des crises mais, au-delà de l'agenda sécuritaire, la priorité est d'accompagner les changements structurels ruraux pour le développement territorial.

35. Ce choix est guidé par la nécessité de compléter les approches sectorielles par des approches de développement territorial, et pour cela l'échelle sous nationale (collectivités territoriales) est la plus appropriée, avec un accent sur les relations entre le pastoralisme et les autres secteurs, en intégrant les aspects transfrontaliers. En ce qui concerne les objectifs et produits attendus, l'accent est mis sur :

- Les diagnostics des tendances, à partir des statistiques locales et nationales, des études produites, et d'entretiens qualitatifs : démographique, agricole et élevage, mais aussi les changements structurels dans le monde rural (diversification des activités, coexistence des formes d'agriculture et des formes d'élevage, bénéfiques et coûts économiques, sociaux et écologiques, dans le développement territorial, de l'inclusion du pastoralisme et de la mobilité ou de leur exclusion) ;
- Les ateliers participatifs locaux qui seront transfrontaliers ou frontaliers ;
- Des scénarios territoriaux, comme support de réflexion ;
- La restitution et discussion au niveau régional, avec la CEDEAO et ses extensions.

36. Les impacts attendus portent sur : (i) le dépassement aux échelles locales de vision sectorielle pour discuter des politiques ; (ii) la contribution aux réflexions de la « *Task Force Elevage et Pastoralisme* » de la CEDEAO

37. Saisissant l'opportunité de la 5^e Concertation de haut niveau, la CEDEAO a partagé sa vision, ses priorités et son approche d'intervention pour soutenir le développement de l'élevage et du pastoralisme. En rappel sur l'importance de l'élevage et du pastoralisme, la CEDEAO a insisté sur la contribution du secteur à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'économie régionale. Le cheptel bovin compte environ 80 millions de têtes dont 20 millions au Nigeria et le marché régional est florissant. Toutefois, plusieurs défis persistent, au nombre desquels les enjeux sécuritaires, le changement climatique et ses conséquences, sans oublier la croissance démographique qui est à la fois un défi en termes de la pression sur les ressources naturelles et une opportunité de marché pour les produits animaux.

38. En termes de perspectives, la CEDEAO a décliné sa vision de l'élevage qui s'articule autour de l'ambition de promouvoir des chaînes de valeurs animales et pastorales dynamiques, intégrées, socialement et économiquement bénéfiques pour les populations de la région. Pour cela la CEDEAO insiste sur la nécessité : (i) d'aller au-delà de la stigmatisation et des amalgames sécuritaires, afin de construire une vision cohérente et intégrée de l'élevage et du pastoralisme ; (ii) construire l'action autour de l'accompagnement à la mise en œuvre des politiques et programmes existants. A cet effet plusieurs priorités d'intervention ont été rappelées par la CEDEAO :

- Mettre en œuvre les réglementations communautaires sur le pastoralisme : (i) audit sur la non-application des réglementations ; (ii) révision des cadres réglementaires en fonction des dynamiques émergentes ; (iii) concrétisation du concept de « *Bien public communautaire* », avec un renforcement des infrastructures communautaires ; et (iv) dynamisation, renforcement et décentralisation des mécanismes de gouvernance.
- Travailler à la modernisation et à la transformation de l'élevage : (i) intensification et accélération de la mise en œuvre des politiques et programmes ; et (ii) pilotage de la réflexion stratégique sur le devenir de l'élevage et du pastoralisme

39. Comme approche d'intervention, la CEDEAO insiste sur deux piliers :

- Renforcement du pilotage, du dialogue et de la coordination en ouvrant le Cadre de concertation de haut niveau (C-CHN) à d'autres sous-espaces. La nouvelle configuration du C-CHN comprendrait quatre blocs de dialogues sous-régionaux :
 - 1) Bloc 1 : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigeria et leurs voisins sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger) en mettant à contribution la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS
 - 2) Bloc 2 : Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, en s'appuyant sur OMVS et OMVG
 - 3) Bloc 3 : Niger, Nigeria, Tchad, Cameroun, Soudan, avec la contribution du CBLT
 - 4) Bloc 4 : Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Sierra Leone, Mali, en s'appuyant sur le MRU
- S'appuyer sur la « *Task Force Elevage et Pastoralisme* » en tant qu'instrument au service de la cohérence, de l'efficacité et de la prise de décision.

40. Les participants se sont félicités de la vision, des priorités et de l'approche d'intervention de la CEDEAO qui concordent parfaitement avec celles de acteurs de terrain et des Etats.

41. Après de larges échanges, les participants ont formulé plusieurs recommandations qui insistent sur les points suivants :

- a) Mettre à la disposition de la Task force de la CEDEAO toutes les études réalisées par les partenaires, en vue de leur valorisation dans la cadre des réflexions prospectives qu'elle est amenée à conduire ;
- b) Développer un plaidoyer en faveur du portage du PREPP par la CEDEAO, afin de consolider et d'étendre l'expérience dans d'autres sous espaces ;
- c) Envisager la possibilité de tenir les Comité d'orientation du PREPP et d'autres projets en prélude aux éditions de la rencontre régionale de haut niveau sur la transhumance transfrontalière ;
- d) Capitaliser et partager les expériences probantes et les bonnes pratiques en matière de gestion de la transhumance avec les autres sous-espaces ;
- e) Prendre en compte les questions liées à la sécurité comme une dimension de la transhumance, sans stigmatiser des groupes d'acteurs, notamment les pasteurs ;
- f) Sensibiliser les décideurs politiques et les PTF pour éviter que les questions de sécurité ne soient utilisées comme un prétexte pour délocaliser certains projets et programmes comme on le constate actuellement dans l'espace du Liptako Gourma ;
- g) Veillez à ce que les échanges lors des débats soient accessibles aux leaders des organisations des pasteurs et que les recommandations soient portées à la connaissance des acteurs à la base ;
- h) Réaliser une cartographie des infrastructures réalisées pour promouvoir l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest ;
- i) Approfondir les réflexions sur le concept de « *biens publics communautaires* » ;
- j) Approfondir la réflexion sur les moyens d'améliorer la coordination et la synergie dans la perspective de construction de véritables partenariats dans la mise en œuvre des programmes ;
- k) Promouvoir la dynamique d'appui à la modernisation de l'élevage, en s'appuyant sur des dispositifs de dialogue de qualité au niveau local afin de remonter les solutions locales au niveau national (Comités nationaux de transhumance) et régional ;
- l) Intensifier les efforts entrepris par la CEDEAO pour diligenter la finalisation du processus de l'Offensive Lait.

Fait à Cotonou, le 14 novembre 2018